

Retour sur le cafouillage du déneigement

Le Journal de Québec · 22 févr. 2023 · 4 · KARINE GAGNON Chroniqueuse politique karine.gagnon @quebecormedia.com

Le cafouillage du déneigement, la fin de semaine du 10 février, durant laquelle convergeaient plusieurs événements à Québec, mérite d'être éclairci, surtout après les déclarations insensées du maire Marchand et de son bras droit, Pierre-luc Lachance.



L'administration Marchand a été critiquée de toutes parts pour ses ratés, survenus en plein coeur du Carnaval, du Tournoi pee-wee, alors même que plusieurs citoyens se réunissaient dans les restaurants pour le Super Bowl et la Saint-valentin.

Or, tout en promettant des améliorations, le maire n'a rien trouvé de mieux que de s'en remettre au fait que la politique avait été adoptée sous l'ancienne administration.

Quant à Pierre-luc Lachance, il s'est excusé d'un côté de la bouche, tout en faisant de la désinformation de l'autre.

PAS UNE LOI

M. Lachance a prétendu, vendredi, qu'il n'était « plus question de s'en tenir à la politique qui prévoit de ne pas enlever la neige les vendredis et samedis et d'organiser des opérations à la grandeur de la ville plutôt que par secteurs ciblés ».

Mais la politique de déneigement de la Ville de Québec prévoit plutôt que les délais prévus pour l'enlèvement de la neige peuvent être allongés la fin de semaine ou lors de congés fériés. En aucun cas il n'est mentionné qu'on ne doive pas l'enlever, ce qui n'a aucun sens puisque la sécurité publique doit toujours primer.

Qui plus est, faut-il le préciser, la politique de déneigement s'avère un guide, et non une loi.

TOUTE LA LATITUDE

À l'approche de grands événements, lorsque des précipitations importantes sont prévues, la Ville dispose de toute la latitude possible pour s'assurer que l'opération déneigement soit effectuée de manière efficace.

Ce ne fut pas le cas la fin de semaine du 10 février, et cela n'a rien à voir avec la politique. Ça ressemble plutôt à une mauvaise décision de ne pas enlever la neige la fin de semaine, peut-être pour épargner des coûts.

Le chef de l'opposition Claude Villeneuve a réclamé hier que la lumière soit faite sur les causes de ces ratés. Il souhaite que le vérificateur général se saisisse de la question. Le conseiller Stevens Mélançon a de nouveau réclamé un comité plénier sur le déneigement.

L'administration Marchand doit faire preuve de transparence.

Villeneuve veut que le VG enquête

L'enjeu du déneigement est revenu sur le tapis hier

Le Journal de Québec · 22 févr. 2023 · 20 · TAÏEB MOALLA

Claude Villeneuve, chef de l'opposition municipale, réclame que le Vérificateur général (VG) de la Ville de Québec enquête au sujet des ratés du déneigement de la fin de semaine des 10 et 11 février.



« Plus ça va plus je me rends compte que le problème c'est pas LA politique [de déneigement], c'est LE politique. On ne comprend toujours pas pourquoi ce vendredi-là, qui précédait le Carnaval, on n'a pas pris la décision [politique] de sortir les équipes », s'est indigné M. Villeneuve hier en fin d'après-midi.

À ses yeux, la situation est d'autant plus incompréhensible que le déneigement a pu avoir lieu, sans trop d'anicroches, le vendredi suivant (17 février) au soir.

« On a passé la semaine dernière à nous dire qu'on est menottés par la politique de déneigement. C'est écrit noir sur blanc, partout dans la politique, qu'elle est flexible, qu'on peut prendre les décisions en tenant compte du contexte des événements météo », s'est-il étonné.

COMITÉ PLÉNIER

Face à cette situation, Québec d'abord a acheminé une lettre à l'entité indépendante du VG « pour savoir comment s'est prise la décision de ne pas déneiger dans la nuit du vendredi 10 au samedi 11 février.

Pour nous, ça demeure très mystérieux. Puis, les explications qu'on donne à ce niveau-là sont contradictoires ».

M. Villeneuve compte d'ailleurs s'associer à Équipe Priorité Québec (EPQ), qui a réitéré sa demande de la tenue d'un comité plénier sur le déneigement.

Notons toutefois QU'EPQ ne juge pas utile que le VG confirme que « la Ville l'a échappé » le soir du 10 février.

« Que le VG se concentre sur des problématiques plus importantes. On n'a pas besoin du VG là-dedans. On a annulé l'opération de déneigement. On avait une force de frappe incroyable [...]. C'était la fin de semaine la plus importante de l'hiver. C'est un cafouillage », a laissé tomber le chef Patrick Paquet.

PAS UNE LOI

Plus tôt en après-midi, le maire Marchand a affirmé ceci : « Ce qu'on veut faire, c'est d'avoir une politique [de déneigement] qui est un guide et pas une politique qui est une loi ».

D'après lui, « on veut être capables d'être agiles. On a beau avoir un guide, quand la neige ne tombe pas exactement au bon moment, c'est à nous de s'adapter. Ce n'est pas à la neige de le faire ».

Alors que de la neige est attendue à Québec dans les prochains jours, Bruno Marchand a répété qu'il avait demandé que les équipes de la Ville fassent preuve « d'agilité ».

LA LISTE D'ÉPICERIE DU MAIRE

(pour le prochain budget Girard)

Le Journal de Quebec · 22 févr. 2023 · 4

- Infrastructures municipales : 200 M\$
- Quartiers abordables et durables + logement : 125 M\$
- Lutte contre la violence armée : 63 M\$
- Mobilité active : 54 M\$
- Pénurie de main d'oeuvre et immigration : 25 M\$
- Lutte à l'itinérance : 15 M\$
- Enjeux liés à la santé mentale : 14 M\$

TOTAL : 496 M\$

***CES DEMANDES SONT EFFECTUÉES POUR UNE PÉRIODE DE CINQ ANS (DE 2023 À 2027).**

Biométhanisation : « c'est comme ça qu'on se prépare au pire », dit le maire Marchand




Les matières organiques sont triées mécaniquement au centre de biométhanisation de Québec.


PHOTO : VILLE DE QUÉBEC



Louise Boisvert

Publié à 5 h 49

 Beno Marchand défend le plan de contingence d'un million de dollars prévu pour rediriger les matières organiques vers la MRC de Rivière-du-Loup.

 **ICI Québec**
« Le plan de contingence, on l'aurait eu même si on n'avait pas eu l'enjeu des cuves », a expliqué le maire de Québec mardi soir lors de la séance du conseil municipal. Les élus ont adopté un contrat d'une valeur de 985 000 de dollars pour permettre à la Ville de Québec de revaloriser à l'extérieur de la Ville les matières organiques qu'elle collecte depuis novembre dernier.

Il y a quelques jours, l'administration Marchand a confirmé que l'entrée en fonction de sa nouvelle usine de biométhanisation était retardée à la suite de la découverte d'un problème d'étanchéité des

réservoirs. Les résidus alimentaires sont donc détournés depuis le début à l'usine de biométhanisation de Cacouna. À ce jour, ce sont 725 tonnes de matières compostables qui ont été transportées dans le Bas-Saint-Laurent.



L'usine de biométhanisation de Rivière-du-Loup. (Photo d'archives)

PHOTO : RADIO-CANADA

L'entente est d'une durée de trois ans. « On va payer si on l'utilise », souligne la conseillère responsable de l'Environnement, Marie-Josée Asselin. Elle fait valoir que la Ville doit avoir un « plan b », comme il existe un plan de contingence pour l'incinérateur. Lors d'un bris ou encore d'une panne d'électricité, comme en décembre dernier, la Ville doit pouvoir trouver une façon de se débarrasser des matières pour éviter qu'elles ne s'accumulent. Dans le cas de l'incinérateur, la Ville a des ententes avec des sites d'enfouissement. « C'est comme cela qu'on se prépare au pire », estime le maire de Québec.

Méthane brûlé

Bruno Marchand reconnaît que l'usine de biométhanisation de Cacouna ne revalorise qu'une partie des matières organiques envoyées. Le biogaz produit est brûlé, faute d'installations adéquates pour liquéfier le méthane.

« C'est mieux cela que de l'envoyer à l'incinérateur! », insiste le maire de Québec. Il explique que les résidus alimentaires sont souvent gorgés d'eau et que ça nuit au bon fonctionnement de l'incinérateur. « Ça refroidit nos fours et ça impose plus de chaleur. »

Mais il y a plus. Dans un échange de courriels, la Ville explique qu'il en coûterait plus cher la tonne pour transporter les matières organiques à l'incinérateur plutôt qu'à Cacouna. « L'entente avec Rivière-

du-Loup prévoit des coûts de transport et de traitement de la biopulpe de 120 dollars la tonne », écrit-on. « En comparaison, les coûts pour l'incinération à Québec sont de 140 dollars la tonne. » Il faut également ajouter une redevance à l'élimination de 30 dollars la tonne.

« Actuellement, on en a besoin [de Cacouna] parce que l'usine est en démarrage. Quand l'usine va être à pleine capacité, on n'en aura pas besoin de façon régulière », promet Marie-Josée Asselin. La conseillère rappelle qu'en échange, l'usine de Cacouna va fournir de l'inoculum, des bactéries qui serviront à repartir l'usine de Québec plus rapidement.

Retouches

Par ailleurs, la Ville poursuit ses travaux sur les réservoirs de son usine.

Le maire de Québec demeure « confiant » que le problème détecté sera réglé d'ici quelques semaines.

Il faudra cependant quelques mois pour que l'usine soit pleinement opérationnelle.

Louise Boisvert

